



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1129

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

10 OCTOBRE 2019

1. INFOS L.C.V.L.H.B.

✚ COMPTE-RENDU DU BD DU 26/09/19

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Présent
Pascal GAUTHIER	Présent
François MEDIAVILA	Excusé
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Excusé
Chantal BERTRAND	Présent
Jonathan MOUTON	Présent
Stéphane NICOL	Présent

Points traités :

1 / Point sur la gestion de la création des nouveaux clubs 2019-2020

Les membres du BD évoquent les aides fédérales désormais allouées aux nouveaux clubs (1 300 € versés aux clubs). Le BD regrette que ces aides arrivent tardivement par rapport à la campagne de créations conduite depuis 2 ans au sein de notre territoire (les clubs créés avant l'été 2019 ne bénéficieront pas de ces aides).

La FFHB a prévu qu'un club nouvellement créé et qui ne se ré-affilie pas en saison n+1 amène un remboursement des 1 300 € de la part de la ligue de rattachement.

Pour éviter les problèmes de réaffiliation et d'éventuels versements financiers, il est important de bien vérifier la viabilité du club avant d'adresser les documents attestant de la création du club à la FFHB.

Si malgré tout un versement était obligatoire (en cas de non ré-affiliation), il est décidé que celui-ci sera géré de la manière suivante : 50 % à la charge de la ligue (650 €) et 50% à la charge du comité de rattachement (650 €).

Le BD échange ensuite sur la demande du nouveau club de Dun sur Auron qui sollicite le comité du Cher et la ligue pour se doter de matériel pédagogique afin de lancer ses activités. Le BD valide cette demande. Jérémie Perrin s'occupera de la commande du matériel.

2 / Etude de la demande du service communication pour l'achat de gourdes

Camille Boullard propose au BD un achat groupé de gourdes pour la ligue (pour les tournois de Noël, les inter comités, les jeunes des pôles espoirs, les stages d'été, les jeunes jouant lors des inter départements) et certains clubs intéressés pour acquérir de tels produits.

Elle a fait une enquête auprès des clubs pour savoir combien d'entre eux seraient intéressés. A ce jour, un seul club a fait savoir qu'il souhaite participer à l'opération.

Michel Barbot et Camille Boullard prendront contact avec la FFHB pour étudier l'achat des gourdes par la FFHB pour les finales des inter comités.

3 / Point sur le lancement du nouveau site internet de la ligue

Camille Boullard présente au BD l'état d'avancée des travaux de refonte du site internet de la ligue. L'ouverture du site est envisagée pour le début du mois de novembre.

4 / Point sur les travaux de Saran

Michel Barbot présente un point de situation des travaux des nouveaux bureaux désormais basés à Saran depuis cet été.

5 / Questions diverses

5.1 Recrutement sur le poste de comptable

Stéphane Nicol présente la situation du recrutement sur le poste de secrétaire-comptable.

5.2 Validation de la composition de la commission de discipline

Michel Saulnier, président de la commission territoriale de discipline a soumis au BD l'étude de la composition de sa commission pour la saison 2019-2020. La composition de la commission sera identique à celle de 2018-2019 mais comptera 2 membres supplémentaires : messieurs Alain Marchais et Aymeric Bigot. Le BD décide de valider cette composition.

Pascal GAUTHIER,
Secrétaire général de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball

LA LIGUE RECRUTE

A / CONTEXTE GENERAL	
Intitulé du poste	Secrétaire comptable pour le service financier de la ligue Centre-Val de Loire de handball
Missions principale du service	La Ligue du Centre-Val de Loire de Handball (LCVLHB) organise la pratique et le développement du handball sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire. Les activités de la ligue génèrent la gestion de nombreuses opérations comptables qui nécessitent un poste salarié dédié à cette mission.
Composition du service financier	Le service financier est composé par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le trésorier de la ligue ▪ Le trésorier adjoint de la ligue ▪ Les élus associés au fonctionnement du service ▪ Le ou la salariée en charge de la comptabilité ▪ Le Conseiller Technique Sportif (CTS) coordonnateur de l'ETR
Type de contrat	Caractéristiques du contrat proposé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat à durée indéterminée ▪ Contrat à temps plein ▪ Positionnement sur le niveau 3 de la Convention Collective Nationale du Sport
B / MISSIONS DU POSTE	
Finalité du poste	La mission principale qui sera confiée au nouveau salarié consistera à réaliser les opérations de gestion administrative et comptable de la ligue selon les règles de comptabilité générale.
Actions du salarié	La mission principale se déclinera en plusieurs actions tout au long de l'exécution du contrat de travail : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrement d'écritures ▪ Suivi de trésorerie ▪ Facturation ▪ Devis ▪ Gestion des encaissements ▪ Gestion des notes de frais ▪ Gestion administrative du personnel, déclaration fiscale Mission annexe : aide à la constitution des dossiers de demandes de subventions
Relations professionnelles	Le salarié aura plusieurs interlocuteurs principaux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président de la LCVLHB ▪ Le CTS coordonnateur de l'ETR ▪ Le trésorier de la LCVLHB ▪ Le trésorier adjoint de la LCVLHB ▪ Les élus associés au fonctionnement du service
C / COMPETENCES ET EXPERIENCES ATTENDUES	
Les savoirs	Il est nécessaire que le salarié acquière très rapidement les connaissances suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fonctionnement et les relations entre les structures internes à la Fédération Française de Handball (FFHB) ▪ Le projet territorial de la LCVLHB ▪ Les partenaires de la LCVLHB ainsi que leurs prérogatives
Les savoir-faire	Il est nécessaire que le salarié maîtrise : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accueil téléphonique ▪ Le renseignement aux partenaires et clients ▪ Le suivi de trésorerie ▪ L'établissement des déclarations fiscales et sociales ▪ Le rapprochement bancaire ▪ Le recouvrement de créances ▪ Le suivi des paiements ▪ Le classement des documents ▪ La collecte des éléments constitutifs de la paie
Les savoir-être ou savoir-faire comportementaux	Il est nécessaire que le salarié : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donne une bonne image de sa structure employeuse ▪ Analyse les demandes qui lui sont faites ▪ Soit rigoureux, méthodique et investi dans son travail ▪ Soit réactif par rapport aux commandes qui lui sont passées ▪ Travaille en réseau ▪ Respecte ses interlocuteurs ▪ Instaure une relation de confiance avec les partenaires de la LCVLHB ▪ Respecte la confidentialité et le principe de loyauté à son employeur
Expériences et diplômes souhaités	Il est souhaité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un BTS en comptabilité ▪ Une expérience dans la comptabilité ▪ Une connaissance du milieu sportif serait un atout apprécié
Contraintes du poste	La conduite des missions présentées auparavant impose de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler au sein des locaux de la LCVLHB situés à Saran (avec période de tuilage amenant des déplacements au siège social de l'association situé à Vernouillet – 28) ▪ Travailler sur écran ▪ Travailler en position assise ▪ Etre titulaire du permis B pour les éventuels déplacements professionnels liés à l'exécution des missions

La Ligue du Centre-Val de Loire de Handball mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour permettre au salarié de conduire ses missions :

- Matériel de bureautique et informatique
- Prise en charge des frais de déplacements et restauration-hébergement si le salarié est amené à se déplacer

Embauche souhaitée à partir du **lundi 04 novembre 2019**

Envoi de CV et lettre de motivation par mail à **Stéphane NICOL** : Tél : 06.14.13.45.67

Mail : stephane.nicol@outlook.fr

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ MODIFICATIONS DE RENCONTRES – MATCHS REPORTES OU AVANCES OU INVERSES

- * Amhanda – HBC Gien Loiret en R3M PB inversé
J09 : WE du 7/8 Décembre 19 J20 : Le Dimanche 3 Mai 20
- * St Pryvé Olivet – Mainvilliers/Chartres HB en PNM inversé
J09 : WE du 7/8 Décembre 19 J20 : Le WE du 2/3 Mai 20
- * Bléré VCHB – HC Blaisois en R-16M 1è Ph PB inversé
J07 : WE du 23/24 Novembre 19 J14 : Le WE du 8/9 Février 20
- * St Avertin S – Tours HB37 en PNF du 9/10 Novembre 19 (date initiale)
Avancé au Mercredi 30 Octobre 19 à 20h45

✚ NOUVELLE PROCEDURE DE SURCLASSEMENT

Nouvelle procédure pour le surclassement des joueurs/joueuses en Championnat Jeunes Niveau 2 ou Championnat Territorial Senior Féminin et R2F.

Le secrétariat de la Ligue du Centre-Val de Loire vous propose de simplifier la procédure pour la demande de surclassement pour les licencié(e)s non qualifié(e)s :

- **Votre licencié(e) n'est pas qualifié(e)** = merci d'utiliser le nouveau certificat médical notifiant l'autorisation de surclassement par le médecin (voir certificat spécifique surclassement) et insérer le dans Gesthand = dès la qualification de la licence, le surclassement sera automatiquement validé → Plus besoin de passer par le formulaire 2 et 3 Développement pour l'autorisation de surclassement
- **Votre licencié(e) est qualifié(e) mais avec un certificat médical daté avant le 1^{er} juin 2019** : renvoyer le nouveau certificat spécifique surclassement daté après le 1^{er} juin 2019 pour validation auprès de Patricia NOVIANT : patricia.liguecentre@orange.fr

Rappel pour les autres cas :

- Votre licencié(e) est qualifié(e) mais avec un certificat classique sans mention d'autorisation de surclassement daté **après le 1^{er} Juin 2019** : renvoyer le formulaire 2 ou 3 Développement après avis du CTF départemental à Jérémie PERRIN : 5400000.jperrin@ffhandball.net pour validation.

✚ PRESENTATION DES AUTORISATIONS DE JEU

Informations COC : Présentation des autorisations de jeu en fonction des différents niveaux de jeu :

					Âge	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8		
					Année de Naissance	2001 et Avant	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Féminin	+16 ans	National	N1F-N2F	5B ou 4B+1E		OK	OK	E	E								
		1	N3F	5B ou 4B+1E		OK	OK	A	A								
		2	PNF	5B/D ou 4B/D+1E	3 j. de 2002 doubler 5F/18F Ter	OK	OK	A	A								
		3	R2F	5B/D ou 4B/D+1E		OK	OK	D	D*								
	-18 ans	3	Territorial	5B/D ou 4B/D+1E		OK	OK	D	D*								
		National	18 Nat	3B ou 2B+1E	Pas de doublage	OK	OK	OK	OK	A							
		Territorial	Niv 1	3B/D ou 2B/D+1E		OK	OK	OK	OK	A							
	-15 ans		Niv 2	3B/D ou 2B+1E		OK	OK	OK	D								
		Territorial	Niv 1	3B/D					OK	OK	OK						
	-13 ans	Départemental		3B/D					OK	OK	OK	D					
	-11 ans	Départemental			3B/D						OK	OK	OK	D			
	Masculin	+16 ans	National	N1M-N2M-N3M	5B ou 4B+1E		OK	OK									
Régional			PNM	5B/D ou 4B/D+1E		OK	OK	E									
			R2M	3B/D ou 2B/D+1E		OK	OK	E									
			R3M	3B/D ou 2B/D+1E		OK	OK	E									
Départemental			1ere div	3B/D ou 2B/D+1E		OK	OK										
		2eme div	3B/D ou 2B/D+1E		OK	OK											
-18 ans		National	18 Nat	3B ou 2B+1E	Pas de doublage		OK	OK	OK								
		Territorial	Niv 1	3B/D ou 2B/D+1E			OK	OK	OK								
			Niv 2	3B/D ou 2B/D+1E			OK	OK	OK	D							
-16 ans		Régional		3B/D					OK	OK	OK						
		Départemental		3B/D					OK	OK	OK	D					
-14 ans		Régional		3B/D						OK	OK	OK					
	Départemental		3B/D							OK	OK	OK	D				
-12 ans	Départemental			3B/D													
E	Surclassement pour jeune liste excellence		A	Surclassement pour jeune liste accession		D	Surclassement développement		D*	Surclassement Développement, si moins de 5 licenciées de la catégorie dans le club							

Cas particuliers et nouveautés :

1. Il est autorisé à partir de cette saison pour les championnats seniors féminins (PNF, R2F, STF) la possibilité de faire jouer 5 joueuses en mutation B/D ou 4B/D + 1E

ATTENTION : En cas d'égalité de point à la fin du championnat, avantage sera donné à l'équipe qui sera restée sur la base de 3B pour l'accession.

2. Les joueuses 2003 peuvent jouer à partir de cette saison avec autorisation de surclassement dans les championnats R2F et STF.
3. Les joueuses 2004 peuvent jouer à partir de cette saison avec autorisation de surclassement dans les championnats R2F et STF si le club a moins de 5 licenciées dans la catégorie moins de 18 ans féminine.
4. Les licences Jeunes Etrangers JEA (pour les moins de 17 ans = jusqu'à 2003) ne sont pas comptabilisés dans les quotas du nombre de mutés sur les feuilles de match.

Attention les 2002 sont considérés comme des EA et sont comptabilisés dans le nombre de muté(e)s.

5. Trois joueurs et trois joueuses du même club licencié(e)s FFHB pourront jouer deux matchs dans le même week-end dans deux équipes jeunes (Moins de 18 ans à moins de 12 Ans en masculin et à moins de 11 ans en féminin Territorial, Régional ou Départemental) y compris dans la même catégorie mais dans deux championnats différents (**non applicable aux équipes engagées en championnat national**).
6. **Uniquement en féminin** : il est autorisé pour les équipes évoluant en PNF, R2F et STF, si elles le souhaitent, à faire doubler 3 jeunes joueuses de 2002. Ces trois joueuses pourront disputer le Championnat Féminin à partir de la PNF jusqu'au plus bas niveau et disputer une rencontre en Moins de 18F Territorial le même week-end.
Pour les 3 joueuses de 2002 autorisées à doubler sur un même week-end, ces joueuses ne comptent pas dans le quota de jeunes joueuses du club autorisées à doubler sur les championnats jeunes.

🚩 CONVENTION ENTRE CLUBS SAISON 2019/2020

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de l'ACO BAZOCHES et de l'AS TRAINOU concernant le Championnat Territorial moins de 15 ans Féminin Niveau 2. L'équipe T-15F Niv 2 s'appellera **BAZOCHES/TRAINOU**.

3. COMMISSION ARBITRAGE

🚩 FEUILLES DE REMBOURSEMENT D'ARBITRES

Nous vous rappelons que les feuilles de remboursement des arbitres sont à envoyer par mail à : francine.liguecentre@orange.fr

4. COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

🚩 A L'ATTENTION DE TOUS LES JUGES-ARBITRES

Depuis le début de la saison, la FDME a été ajustée dans sa présentation, aussi, les juge-arbitres doivent préciser, systématiquement, dans la case « commentaires d'arbitres » **si la disqualification sera suivie d'un rapport.**

Ex: " *Disqualification Immédiate* XXXXXXXXXXXX Licence : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX **avec rapport ou sans rapport**"

Il est également rappelé aux juges-arbitres qu'il leur appartenait d'envoyer ensuite leur rapport circonstancié (et signé des 2 arbitres) dans les plus brefs délais via l'hand arbitrage.

5 INFO FFHB



COUPE DE FRANCE REGIONALE MASCULINE ET FEMININE

Le 2^{ème} tour de la Coupe de France Régionale Masculine et Féminine aura lieu le week-end du **26/27 OCTOBRE 2019**. (Pour information le 3^{ème} tour est prévu le week-end du 23/24 Novembre 2019).

Tirage de la Coupe de France Masculine

- ▶ US SELLOISE – HBC CHATELLERAULT
- ▶ US JOUE LES TOURS – TERRITOIRE AUXANCE ET CLAIN HB
- ▶ AST CHATEAUNEUF – LE MANS SARTHE HANDBALL 72
- ▶ ENTENTE CONNERRE VIBRAYE 72 – A EPERNON
- ▶ S ST DOULCHARD – A.S.A. VAUZELLES
- ▶ AC ISSOUDUN – CSM SULLY
- ▶ US LA FERTE – AMHANDA
- ▶ E VIERZON – HBC CHATEAU-RENARD
- ▶ BEAUGENCY HB – SMOC ST JEAN DE BRAYE
- ▶ BOURGES HB 18 – SUD NIVERNAIS DECIZE HB
- ▶ US ORLEANS – HC BLAISOIS

Tirage de la Coupe de France Féminine

- ▶ BOURGES HB 18 – ESCALE ORLEANS
- ▶ HBC CHATELLERAULT – AC ISSOUDUN
- ▶ CSM SULLY – USM MONTARGIS
- ▶ US SELLOISE – CHB AUNEAU
- ▶ MSD CHARTRES – ENTENTE CONNERRE VIBRAYE 72
- ▶ HBC VALLEE D'AVRE – US JOUE LES TOURS
- ▶ ST AVERTIN S – AST CHATEAUNEUF

RAPPEL :

- ▶ Les joueurs et joueuses de 15 et 16 ans (2004 et 2003) ne sont pas autorisés (es) à participer à la Coupe de France (même si autorisés (es) en championnat).

6. SERVICE COMMUNICATION

✚ FLEURY LOIRET HANDBALL

Venez assister au 1er derby de la saison en LFH grâce au code promotionnel LCVLHB !

Avec l'objectif de supporter nos deux clubs évoluant en Ligue Butagaz Energie pour ce premier derby Centre-Val de Loire de la saison, la Ligue Centre-Val de Loire de Handball vous propose d'assister au match avec un tarif promotionnel !

Grâce au code **DERBY**, le billet de match vous revient à **4€** au lieu de 7,5€ (dans la limite des places disponibles – hors billetterie partenaires)

Pour profiter de l'offre, direction la billetterie en ligne du FLHB <https://www.fleuryloirethandball.com/billetterie-flhb/billetterie>

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 26 octobre 2019, à 20h30 au Palais des Sports d'Orléans pour assister à la rencontre entre les Panthères du Fleury Loiret HB et les Conquérantes du Chambray Touraine HB !!

Merci de diffuser à vos licenciés !

✚ CAMPAGNE COMMUNICATION FFHB – NOMBREUX SUPPORT A TELECHARGER ET UTILISER

Vous trouverez ci-dessous le lien pour accéder au dossier de la FFHandball qui regroupe l'ensemble des campagnes de communication mises en place par la FFHandball sur différents sujets avec de nombreux supports disponibles :

- «Parent soyez à la hauteur du jeu» ;
- «J'aime mon sport, je protège mon terrain» ;
- Handball et commotion cérébrale ;
- Le Service Civique ;
- Les offres de pratique (affiches génériques et personnalisables) ;
- Fiches pratiques juridiques ;
- Le bizutage,

Ainsi que de nombreuses photos et vidéos utilisables par vos structures

https://ffhandball-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/communication_ffhandball_net/Ei-vF427RxxAsVWu5b_X2aABwxUKI6PhjPXQ2U8JoksH-g?e=e4CJPX

N'hésitez pas à en profiter et à utiliser ces différents supports pour votre communication interne et externe,

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

